



ALPAGES
IMMOBILIER

HONORAIRES DE TRANSACTION SUR LES BIENS IMMOBILIERS

Nous ne recevons ou ne détenons aucun fonds pour l'activité de Transaction

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 20 000 €	Forfait de 2 000 € TTC
De 20 001 € à 50 000 €	Forfait de 5 000 € TTC
De 50 001 € à 70 000 €	Forfait de 6 000 € TTC
De 70 001 € à 100 000 €	Forfait de 7 000 € TTC
De 100 001 € à 300 000 €	7% TTC du prix de vente
Au-delà de 300 000 €	6% TTC du prix de vente

Transactions sur les terrains : 10% TTC du prix de vente

Montant de la transaction incluant les honoraires à la charge vendeur – TVA en vigueur : 20%

Les honoraires sont à la charge du client ayant mandaté l'agence. Ils comprennent les actions d'analyse, les moyens de promotion, les visites, le suivi et le conseil juridique et commercial.

Si le mandat de vente prévoit des honoraires à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

Remise d'un avis de valeur d'un bien immobilier : 180 € TTC – Estimation offerte en cas de signature d'un mandat de vente.